



La MESE une expérience du terrain renforçant l'expertise



Le suivi des chantiers d'épandage : de la station d'épuration...

La valorisation agricole vue dans la presse



Curage de lagunes



Curage d'un géotube



Curage de filtres à sable plantés de roseaux



... à la parcelle



Tonnes à lisier équipées d'enfouisseurs



Épandeurs à fumier

Gestion globale des déchets organiques : à la croisée des problématiques écologiques et agronomiques

Le recyclage des déchets organiques par un retour aux sols : de nombreux avantages pour la gestion des sols et pour l'environnement.

En France, près de 40 % des sols sont déficitaires en matière organique, ce qui engendre une baisse significative de leur fertilité, de la fonction de captage de gaz à effets de serre du sol, une sensibilité accrue à la battance ainsi qu'à l'érosion.

Pour pallier nos sols appauvris, la MESE des Pyrénées-Orientales (Mission d'Expertise et de Suivi des Epandages) accompagne et favorise le retour au sol de produits organiques, notamment des boues de stations d'épuration, en espérant la conformité des dossiers d'épandage au niveau réglementaire et agronomique tout au long de la filière d'épandage. En effet, cette pratique est strictement encadrée du point de vue sanitaire et environnemental, induit par son statut de déchet, pour s'assurer à la fois de l'aptitude des sols à remplir cette fonction de recyclage et également de l'innocuité des épandages vis-à-vis des sols, de la chaîne alimentaire et des eaux. La MESE 66 joue également un rôle de conseil, d'information et de communication auprès des collectivités, des agriculteurs et des prestataires d'épandage. Le retour au sol de ces produits n'a pas toujours eu la cote auprès des agriculteurs, échaudés, il est vrai par des crises sanitaires successives. La pérennité de la filière de recyclage des boues en agriculture est étroitement liée avec la qualité des boues recyclées ainsi que leur traçabilité permettant une fiabilité des épandages.

L'intérêt du retour au sol est triple : écologique, agronomique et économique.
Si les boues traitées désormais avec moins de mal des débouchés, c'est que leur utilisation présente des avantages. Dans les Pyrénées-Orientales, près de 140 hectares ont été épandus en 2017, surfaces principalement cultivées en céréales et prairies. En effet, les apports de boues en maraîchage et arboriculture ne sont pas recommandés voire interdits par des clauses issues des différents cahiers des charges. De

fait, les surfaces potentiellement épanchables sont limitées.
Et l'intérêt pour l'environnement ?
Pour l'environnement, deux bénéfices sont liés directement au retour au sol des matières organiques :
Une diminution des coûts liés aux filières traditionnelles de traitement des déchets (incinération et la mise en décharge, deux techniques qui outre l'impact au sol génèrent également, nécessitent une technologie coûteuse pour limiter au maximum les émissions de polluants dans l'environnement.)
Un stockage accru de carbone: la matière organique du sol est le plus grand réservoir terrestre de carbone. Une augmentation même minime du stockage dans les sols pourrait donc jouer un rôle significatif dans la limitation du flux de gaz à effet de serre (GES) vers l'atmosphère.

Un intérêt agronomique
Les boues urbaines contiennent différents nutriments qui améliorent des propriétés physiques et chimiques des sols. Des micro-organismes présents en grand nombre dans le sol digèrent en partie les matières organiques apportées par les effluents et les transforment en éléments minéraux disponibles pour la plante. Le recyclage de ces déchets se justifie avant tout par leur valeur agronomique :
• comme engrais avec des apports d'éléments fertilisants N, P, K et d'oligoéléments qui contribuent à la nutrition minérale des cultures ;
• comme amendement organique avec un effet structurant pour le sol par l'apport de matière organique qui entretient un base d'humus, stimule l'activité microbienne et améliore les propriétés physiques des sols (rétenion en eau, stabilité de la structure du sol, porosité...);
• comme source d'oligoéléments qui contribuent à la nutrition minérale des cultures ou à l'accélération de la croissance des plantes ;
• comme amendement calcique équilibrant l'action sur l'acidité du sol), si le déchet a été traité avec de la chaux ou contient beaucoup de calcium (Boues de viduités, algues vertes mélangées avec du sable calcique).
Le retour au sol de ces matières organiques trouve aussi un regain d'intérêt du fait qu'il peut contribuer à l'accroissement et à la séquestration de carbone dans les sols dans une perspective plus globale en rapport avec la problématique des vœux de la loi relative à l'économie verte.
Dans le département, l'épandage de boues de stations d'épuration n'est préconisé que pour des surfaces cultivées en céréales ou prairies. En effet, les apports de boues en maraîchage et arboriculture ne sont pas recommandés voire interdits par des clauses issues des différents cahiers des charges. De

Boues d'épuration: un engrais en quête de valorisation

Chaque année 6000 à 8000 tonnes de matière sèche sont produites par les stations d'épuration de l'Aude. Elles servent d'apport organique dans les champs.

Les épandages, une affaire sérieuse

Environnement Le comité de pilotage de la MeSE s'est réuni récemment.

La chambre d'agriculture a été mandatée pour la mission d'expertise et de suivi des épandages (MESE) de la station d'épuration de la commune de Saint-Jean, c'est du compost...
L'association de producteurs locaux a été mandatée pour la mission d'expertise et de suivi des épandages (MESE) de la station d'épuration de la commune de Saint-Jean, c'est du compost...
L'association de producteurs locaux a été mandatée pour la mission d'expertise et de suivi des épandages (MESE) de la station d'épuration de la commune de Saint-Jean, c'est du compost...

Document élaboré par le Réseau des MESE d'Occitanie - Avril 2019